



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/33

Comité de la Caisse des écoles de la Ville de Lyon – Désignation de représentants par le  
Conseil municipal

Secrétariat général de la Ville de Lyon

Direction des Assemblées

**Rapporteur** : M. DOUCET Grégory

**SEANCE DU 30 JUILLET 2020**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 3 AOUT 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 JUILLET 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 4 AOUT 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 6 AOUT 2020

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

**PRESENTS** : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme PRIN (pouvoir à Mme NUBLAT), M. VIVIEN (pouvoir à M. VASSELIN), M. GIRAUD (pouvoir à Mme RUNEL), M. BLANCHARD (pouvoir à Mme FRÉRY), Mme VERNEY-CARRON (pouvoir à M. BLANC), M. COLLOMB (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à Mme PALOMINO)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2020/33 - COMITE DE LA CAISSE DES ECOLES DE LA VILLE DE LYON – DESIGNATION DE REPRESENTANTS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL (SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA VILLE DE LYON - DIRECTION DES ASSEMBLÉES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 23 juillet 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

**I - Contexte :**

La Caisse des écoles de la Ville de Lyon est un établissement public communal qui a pour but d'encourager et de faciliter la fréquentation des écoles primaires et maternelles de l'enseignement public, en portant une attention particulière aux enfants des familles les moins favorisées.

Elle mène des actions à caractère éducatif, culturel, social et sanitaire au bénéfice des enfants de 2 à 16 ans.

Elle intervient auprès des enfants des écoles publiques pour le temps scolaire et de l'ensemble des enfants lyonnais pour les temps périscolaires et extrascolaires.

Le champ d'action de la Caisse des écoles de la Ville de Lyon est, notamment, celui du Projet Educatif de Lyon et du Contrat Enfance pour les enfants de moins de 6 ans.

**II - Modalités de représentation :**

La Caisse des écoles est gérée par un Comité, présidé par le Maire de la Ville de Lyon, et composé de :

- 2 représentants de l'Inspecteur d'académie ;
- 1 représentant du Préfet ;
- 3 représentants de membres reconnus issus de la communauté éducative ;
- 10 représentants de la Ville de Lyon, dont 9 conseillers municipaux désignés par le Conseil municipal et l'Adjoint-e au Maire chargé-e du domaine d'intervention de la Caisse des écoles de la Ville de Lyon qui représentera le Maire.

Il est proposé au Conseil municipal de pourvoir à la désignation des neuf conseillers municipaux qui représenteront la Ville de Lyon au sein du Comité de la Caisse des écoles de la Ville de Lyon.

Vu le code général des collectivités territoriales et, notamment, son article L 2121-33 ;

Vu les statuts de la Caisse des écoles modifiés par délibération de la Caisse des écoles en date du 5 juillet 2005 ;

**DELIBERE**

Mesdames Florence VERNEY-CARRON, Isabelle PRIN, Marie-Agnès CABOT, Nadine GEORGEL, Anne BRAIBANT THORAVAL et Fanny DUBOT et Messieurs David SOUVESTRE, Jean-Michel DUVERNOIS et Patrick ODIARD sont désignés en tant que représentants titulaires pour représenter la Ville de Lyon, à titre permanent et pour la durée du mandat en cours, au sein du Comité de la Caisse des écoles de la Ville de Lyon.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Grégory DOUCET